

# DROITS ET OBLIGATIONS DU BÉNÉVOLE – CONÇU ET ANIMÉ PAR FRANCE BÉNÉVOLAT POUR LA RÉGION HAUT-DE-FRANCE

**ORGANISATEUR :** MAISON DES ASSOCIATIONS DE TOURCOING

**THÈME :** LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 3 heures

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

limité à 12 personnes

ce module de formation vous permettra de mieux intégrer, fidéliser et valoriser les bénévoles de votre association grâce à :

une meilleure connaissance du cadre juridique du bénévolat et la mise à disposition d'outils (charte, convention d'engagement réciproque, passeport bénévole)

contenu :

- panorama du bénévolat associatif en France
- qui peut faire du bénévolat ?
- quel est le statut juridique du bénévole ?
- le bénévolat : un engagement réciproque
- le bénévolat et l'argent
- responsabilité et assurance
- valorisation du bénévolat

## DATE(S) DE LA FORMATION

**23 septembre 2021**

9h30-12h30

## LIEU DE LA FORMATION

100 rue de Lille  
59200 Tourcoing

## POUR S'INSCRIRE

 03 20 26 72 38

 geneview1@hotmail.com

## STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des Associations de Tourcoing

 Voir la présentation de cette structure